

Indigestion de plastique

■ Des enquêtes auprès des producteurs du Burkina ont montré que 18 % des petits ruminants et 10 % des bovins d'élevage meurent en ville pour cause d'ingestion de sachets plastique. Quant aux animaux abattus à l'abattoir, un chercheur du Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES) a trouvé des sachets plastique dans l'estomac de 28 % des petits ruminants et 29 % des bovins. Au Rwanda et en Afrique du Sud des mesures interdisent respectivement les sacs d'une épaisseur inférieure à 100 et 30 microns de manière à préserver l'environnement et l'élevage. À Kigali, les sachets noirs en plastique ont disparu des magasins et des rues. Au Kenya, les sacs plastique fins devraient être bientôt interdits et les sachets plus épais taxés lourdement. Une taxe a été créée pour appuyer la promotion de sachets respectueux de l'environnement tels que des sacs en coton.

Ruche vietnamienne

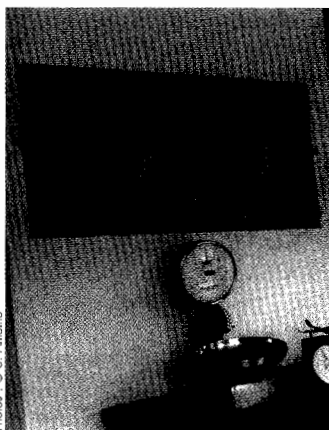
■ L'Union nationale des apiculteurs du Sénégal (UNAS) veut moderniser la production de miel dans le pays. Il s'agit d'amener les apiculteurs à maîtriser la confection de ruche de type vietnamien. Selon Babacar Cissé, président de l'UNAS, la ruche vietnamienne, en ciment et argile, verticale, est plus adaptée au climat sénégalais que la ruche kenyane en bois de forme horizontale et elle coûterait moins cher. L'objectif de l'UNAS est de rendre les apiculteurs plus autonomes dans la fabrication de ruches adaptées à leur milieu, tout en répondant aux normes modernes, pour faire de l'apiculture un métier à part entière et non plus un sous-secteur très marginalisé de l'élevage.

Organiser les intrants

■ "Aider efficacement au développement agricole de l'Afrique par la fourniture d'intrants de qualité", tel est l'objectif de la Fédération africaine des associations du commerce des intrants agricoles (FACIA), qui s'est créée à Ouagadougou (Burkina Faso) le 7 octobre 2004. Vingt-sept organisations professionnelles nationales et sous-régionales représentant près de 5 000 professionnels de la distribution d'engrais, de produits phytosanitaires, de semences et de matériel agricole de quatorze pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont pris part à cette assemblée générale constitutive. Les premières actions de l'association, dont le siège est au Mali, devraient être le développement de contacts avec les partenaires du marché et la défense des intérêts du secteur dans le processus d'harmonisation des réglementations à l'échelle régionale.

■ Mamadou Abdoulaye Kane
Fax : +224 45 39 95

Une farine locale



Photos : © S. Antine

■ Développée au Burkina à partir de 1982 par une ONG française, la farine Misola est une farine infantile préparée à partir de céréales et de légumineuses cultivées localement (mil, soja et arachide). Elle tient compte par ses constituants des habitudes alimentaires locales et sa valeur protéino-énergétique est suffisante pour en faire un aliment équilibré venant en complément de l'allaitement maternel ou de toute autre alimentation traditionnelle.

Assimilable et digestible, elle répond aux normes préconisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au vu de ces avantages, le Programme alimentaire mondial

(PAM) a décidé de la préférer aux farines d'importation trois fois plus chères. Au Mali, il vient de passer une convention de cinq ans avec l'association Misola pour la fourniture de 400 tonnes annuelles de farine. Si le test est concluant, le PAM pourrait développer cette filière et l'étendre à d'autres paysans africains.

Le Cameroun et le Burkina, qui produisent respectivement 3 et 24 tonnes chaque année, sont encore très loin de pouvoir satisfaire la demande.

Cette farine infantile profite directement aux cultivateurs qui produisent céréales et légumineuses ainsi qu'aux groupements de femmes qui ont créé des unités de production artisanale pour fabriquer et conditionner cet aliment, présenté en sachets de 200 et 500 grammes.

■ Association
burkinabé des
unités Misola
Pharmacie Yennenga
03 BP 7178,
Ouagadougou 03
Burkina Faso
E-mail :
santoine@wanadoo.fr



Une pompe plus sûre

■ "Erobon" en dioula signifie la source. C'est aussi le nom d'une pompe fabriquée en Casamance, au Sénégal, pour l'alimentation en eau potable des ménages ruraux, des villages et des petits quartiers des villes. "Erobon" peut tirer l'eau jusqu'à 40 mètres de profondeur, autant dans des puits que dans des mini-forages. Son avantage principal est de fonctionner sur un puits hermétiquement fermé. L'eau n'est donc plus polluée par des déchets ou des carcasses d'animaux morts et les risques sont moindres pour les enfants. Cette pompe, d'utilisation facile, allège le travail des femmes qui n'ont plus à puiser l'eau tout au fond du puits et elle économise des cordes et des seaux.

Outre ses performances techniques, cette pompe et ses pièces de rechange sont fabriquées localement. Elle est vendue entre



Photo : M. Seck © Sylla International

100 000 et 120 000 FCFA (150 et 180 €), y compris l'installation et la couverture du puits.

■ EnterpriseWorks Worldwide
1828 L Street NW, Suite 1000
Washington, DC 20036
Etats-Unis
Fax : +1 202 293 45 98
E-mail : info@enterpriseworks.org

Technologie améliorée pour les agriculteurs africains

■ Grâce à la fondation africaine pour la technologie agricole (AATF), qui met la technologie agricole à la portée des petits producteurs, les paysans africains à faibles revenus auront accès à des variétés de cultures à hauts rendements.

L'objectif de la fondation, issue d'un partenariat public-privé, est d'accroître les revenus et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres d'Afrique subsaharienne en surmontant les coûts élevés et les restrictions imposées par les droits de propriété intellectuelle, qui freinent l'adoption de ces nouvelles technologies par les agriculteurs africains.

En cinq ans, la fondation, basée à Nairobi, a collecté 14 millions de dollars US pour mener son action. Elle négocie avec les fournisseurs de technologies et pour les agriculteurs des solutions capables d'aider ces derniers à réduire leurs coûts et à améliorer leur productivité. À partir d'un accord sur l'accès aux technologies, la fondation trouve les moyens de les adapter aux environnements africains et à la production de masse.

Un projet identifié par l'AATF donnera aux petits agriculteurs l'accès aux variétés de maïs contenant du carotène B et d'autres éléments de la provitamine A. L'AATF approuve en germoplasme, négocie les droits de propriété intellectuelle et facilite les essais aux champs en Afrique, ainsi que l'adoption et la diffusion des variétés de maïs.

Un projet d'amélioration du rendement du niébé permettra aux paysans d'avoir accès à des semences de haute qualité et plus résistantes aux insectes et de bénéficier ainsi d'une productivité améliorée.

■ AATF
c/o ILRI
PO Box 30709
Nairobi 00100
Kenya
Tél : +254 20 422 3700
Fax : +254 20 422 3701
E-mail :
aatf-information@cgiar.org
Site Web :
www.aatftechfound.org